F.F.B. COMMISSION NATIONALE des JUGES et ARBITRES

EXAMEN d'ARBITRAGE SNOOKER

DEROULEMENT des EPREUVES et COTATIONS

1. EPREUVE « THÉORIQUE »

Cette épreuve est un questionnaire écrit de 90 minutes noté sur 160 pts.

Le candidat doit obtenir une note minimum de 120 pts à cette épreuve pour accéder à l'étape suivante : l'épreuve « Pratique ».

2. EPREUVE « PRATIQUE »

Cette épreuve porte sur l'ensemble du mode de jeu de Snooker et son environnement direct. Cette épreuve est notée sur **200** pts.

NOMINATIONS

1^{er} cas: Le candidat obtient moins de 100 points: Il n'est pas retenu Il devra repasser l'examen

2éme cas: Le candidat ayant obtenu de 100 pts à 159 pts: Il est promu « **Arbitre de Ligue** » Suivi, grâce au Passeport de l'Arbitre pendant une période de 24 mois, il pourra après cette période, être réévalué pour constater les progrès fait en pratique Cette réévaluation se fera par la C A L, ou le Formateur national de la C N S Snooker

 $\mathbf{3\acute{e}me}\ \mathbf{cas}$: Le candidat ayant obtenu de 160 pts à 200 pts : Il est promu

«Arbitre Fédéral Probatoire »

Toujours suivi par le Passeport de l'Arbitre, il obtiendra le grade « Fédéral » à l'issue d'une période minimale d'une année de mise en situation pratique au cours de compétitions de niveau national

Lorsqu'un candidat obtient une note supérieure à 159 points, la CAL fait parvenir à la CNJA :

- L'Attestation de formation
- Le dossier d'examen dûment corrigé et dûment rempli
- Deux photos d'identité récentes

.